



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Alerte sur la situation du CRA des Pyrénées-Orientales

Question écrite n° 5112

Texte de la question

Mme Michèle Martinez alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la situation critique au centre de rétention administrative (CRA) des Pyrénées-Orientales, qui est confronté à un taux d'éloignement extrêmement faible (1 %) pour un taux de remplissage maximal (100 %), obligeant les autorités à assigner à résidence certains retenus faute de place. Cette saturation engendre de graves problèmes sécuritaires, d'autant plus que certains retenus, conscients de la faiblesse des mesures d'éloignement, exploitent le système pour rester sur le territoire, parfois en se mettant en cause judiciairement, sachant qu'ils ne risquent rien. Les agents constatent que certains retenus sont mieux traités en CRA qu'en prison et profitent des failles du système pour prolonger leur séjour sans réelle menace d'éloignement. De plus, la forte présence de ressortissants algériens constitue un problème majeur, notamment en raison du non-respect par l'Algérie des laissez-passer consulaires, rendant leur expulsion quasi impossible. Beaucoup de ces individus ont des profils « TOP », posant des risques importants pour le pays. Les forces de l'ordre sur place préconisent une sectorisation du centre en trois groupes de 20 retenus au lieu de 60 afin d'améliorer leur sécurité. Enfin, le rallongement de la durée de rétention ne constitue pas une solution, car il alimente un cercle vicieux faute de places, certains retenus sont libérés et se retrouvent libres de faire tout et n'importe quoi, aggravant encore la situation. Dans ce contexte, elle souhaite savoir quelle pression diplomatique réelle sur l'Algérie le Gouvernement compte exercer pour que ce pays respecte ses obligations en matière de laissez-passer consulaires. L'illusion d'une solution par le simple rallongement de la rétention, alors que le véritable problème réside dans le manque de places et l'absence de moyens concrets d'éloignement, ne peut plus durer. Elle lui demande ce qu'il compte faire à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Martinez](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5112

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2025](#), page 1728